

# **Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 29 janvier 2007**

Secrétaire : Nary KEO KOSAL

Absents excusés : Frédéric CHARRET, Pierre TARGE.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, **ADOpte**, après lecture, le procès verbal de la séance du 18 décembre 2006.

**DELIBERE** pour approuver la convention entre la commune et la communauté des communes COPAMO de la mise à disposition de la médiathèque pour l'atelier intercommunal de réparation de livres.

**DELIBERE** pour approuver la convention entre la commune et le département du Rhône d'offre de service du dispositif brigades vertes pour l'année 2007, à savoir participation financière (40€) par jour et par équipe, fourniture des repas ...)

### **Projet CLSH communautaire :**

Après estimation des travaux par le cabinet d'Architectes et compte tenu des exigences réglementaires, le coût des travaux est énorme (de l'ordre de 280 000€). La commune ne peut pas engager une charge financière aussi élevée.

Au début du mois janvier, Monsieur le Maire et Monsieur Joseph GONON, Adjoint, ont rencontré les responsables de la COPAMO pour les informer que la commune ne peut pas engager une dépense aussi élevée (la commune fixe la limite des dépenses à 150.000€).

Au point de vu juridique, La COPAMO ne peut pas financer les travaux. En 2007 la CAFAL réduit la subvention enveloppe par enfant...

Une réunion communautaire est prévue le mardi 30 janvier 2007 pour informer les difficultés rencontrées pour le projet CLSH communautaire.

Monsieur Joseph GONON a rencontré de nouveau le cabinet « AZUR » pour déterminer une nouvelle estimation en effectuant uniquement les travaux les plus stricts nécessaires (priorité pour les travaux à caractère sécuritaire, électricité, chauffage ...)

La COPAMO voudrait bien que le CLSH communautaire s'ouvre au mois de juillet 2007.

Monsieur le Maire nous informe que la COPAMO voudrait bien que la compétence « Jeunesse » devienne communautaire, à suivre...

Un débat communautaire en Commission Générale doit intervenir très prochainement.

### **Point sur les bâtiments de la propriété des Sœurs donnant sur la rue :**

Monsieur Joseph GONON informe au Conseil que le projet de découpage établi par le cabinet ATLAS a quelques inconvénients entre le lot 2 et le lot 3 (cage escalier est mal placée, la partie commune).

Il faudrait une entrée indépendante pour le lot 3. Ainsi on dégage plus de place pour le lot 2.

Au point de vue clients, ça bouge. 2 à 3 clients se sont manifestés.

### **Point sur le projet de petit lotissement communal à la Fondelys :**

Monsieur le Maire informe au Conseil que la société ATLAS a fini d'établir le dossier de consultations. Les annonces vers les entreprises ont été envoyées. L'ouverture des plis est fixée courant mars 2007, Les travaux débiteront au mois d'avril 2007.

### **Point sur l'opération d'urbanisme des Grandes Bruyères :**

Monsieur le Maire informe au Conseil que les travaux réalisés par les géomètres montrent que la clôture du réservoir d'eau n'est pas dans sa zone. Une régularisation sera effectuée ainsi que le déplacement des logettes EDF.

### **Questions et informations diverses :**

Le Conseil entend les interventions de:

de Monsieur Joseph GONON:

- sur la pose du portail de l'école la veille de la rentrée des vacances de Noël, il reste à installer un interphone avec téléphone mobile.
- sur les travaux à la salle évolution qui a eu lieu pendant les vacances de février.
- sur les travaux à effectuer sur la couverture du clocher de l'église, en informant que la commande est effectuée.
- sur la demande des jeunes qui voudraient effectuer des travaux de peinture dans le local de l'Espace Jeunes. Le conseil approuve la demande des jeunes. Il faudrait que l'animatrice Caroline KEMPA présente à monsieur le Maire une liste de fourniture (peintures et pinceaux) dont les jeunes ont besoin pour accord. La dépense de ces fournitures sera mise dans le budget 2007 de l'Espace jeunes.
- sur le projet de rénovation du WC public, le coût sanitaire est de 18000€
- sur le projet de porche de liaison entre la Mairie et l'entrée de l'Ecole, le coût est de 16000€

de Monsieur le Maire :

- sur une réflexion pour mettre en place un sens de circulation sur la route de Mornant, du bourg à la maison des Alanqués.
- sur le déplacement des containers sur la route du Fondrieu. EMMAUS constate que RONTALON fournit bien en vêtements, il demande si la commune veut un deuxième container.
- Sur le problème de financement des travaux d'entretien de la voirie dont la COPAMO a la compétence. Une réunion est prévue à la COPAMO pour voir comment il faut faire pour les prestations et voir comment passer l'année.

de Monsieur Didier CARRA :

- sur les travaux de transformation de la lame à neige, c'est un ancien modèle, le coût de transformation est plus élevé que prévu. Il est de 800€HT.
- sur sa participation à la réunion organisé par la « Comité Environnement » - Synthèse des travaux réalisés pour l'année écoulée.
- sur la réunion de la commission agricole – Bilan des actions – Reprise des exploitations – Rontalon est un peu en retard sur ce sujet, on n'a pas beaucoup utilisé les résultats du diagnostique.

de Madame Claudine CHAMBE :

- sur le bon démarrage de la saison culturelle à la salle Jean Carmet. Un planning de l'occupation de la salle est transmis à chaque commune. Le cinéma en plein air est prévu pour le mois de juin 2007. Dimanche 23 septembre 2007 – fête du village à Mornant.

de Monsieur Nary KEO KOSAL :

- sur la demande de la directrice du CLSH d'avoir la possibilité de mettre une pancarte indiquant le CLSH. Le conseil approuve la demande.

de Monsieur GRATALOUP :

- sur le recensement des travaux 2007 demandés au SYDER (réseau et éclairage public).

**Commission finance** : la réunion est fixée le mercredi 14 février 2007.

Monsieur le Maire clôt la séance